



PROACTION



LA DIRECTION GESTION DU LAIT APPLIQUE ET COORDONNE LE PROGRAMME PROACTION AU QUÉBEC. ELLE EFFECTUE LES SUIVIS DES VALIDATIONS ET ASSURE L'ACCREDITATION DES PRODUCTEURS. ELLE INFORME LES PRODUCTEURS SUR LES EXIGENCES DU PROGRAMME, QUE CE SOIT PAR DES SÉANCES DE FORMATION, PAR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET PROACTION.QUEBEC OU PAR LA RÉDACTION D'ARTICLES POUR LA REVUE LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS.



L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de deux nouveaux volets du programme proAction au 1^{er} septembre, soit ceux du bien-être animal et de la traçabilité, qui s'ajoutent aux volets qualité et salubrité des aliments, anciennement Lait canadien de qualité (LCQ), déjà effectifs. Tous les volets sont évalués en même temps lors de la visite de validation à la ferme.

En février et mars, un projet-pilote sur les deux nouveaux volets du programme proAction a été réalisé avec 48 producteurs répartis sur l'ensemble du territoire de la province et impliquant l'ensemble des agents de validation. Le but du projet-pilote était d'évaluer l'impact de l'ajout des nouveaux volets pour les producteurs, pour la validation à la ferme et pour le suivi des demandes de mesures correctives.

La Direction a également poursuivi les journées de formation pour les producteurs quant aux exigences reliées à ces nouveaux volets. Au total, 1 684 fermes ont envoyé des représentants participer à l'une des 53 journées de formation. Des séances d'information ont aussi été offertes à divers intervenants en production laitière. Enfin, un webinaire sur le programme a été tenu en juin et rendu accessible en ligne.

Les Producteurs de lait ont continué de coopérer avec Holstein Canada pour l'évaluation des animaux

sur l'état de chair, les blessures (jarrets, genoux et cou) et la boiterie. Cette évaluation est une exigence du volet bien-être animal et doit être effectuée avant la validation à la ferme. À partir de juillet, les producteurs chez qui l'évaluation avait été effectuée ont également reçu un rapport leur permettant de comparer leurs résultats à la moyenne nationale.

Au cours de l'année 2017, les agents de validation ont visité 1 488 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Au 31 décembre 2017, 550 fermes avaient reçu une validation incluant les nouveaux volets de proAction. Ceci porte à 5 228 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2017. À la fin de l'année, 99 % des producteurs représentant 99 % du volume de lait produit détenaient une certification proAction soit pour le volet salubrité, soit pour les trois volets.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, a été remplacé par le Règlement des producteurs de lait sur le programme proAction^{MD} le 1^{er} septembre 2017.

Les conventions de mise en marché du lait prévoient une pénalité de 8,00 \$ par hectolitre pour les producteurs non certifiés relativement au volet sur la salubrité des aliments. En décembre 2017, 54 producteurs étaient pénalisés comparativement à 64 un an auparavant.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, les validations partielles prévues au cycle d'accréditation proAction sont remplacées par des validations complètes. Le cycle de validation se déroule maintenant sur deux ans : une validation complète suivie d'un formulaire d'autodéclaration.

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation à la ferme.

MARIE-PIER BEAUCHAMP, coordonnatrice au programme d'assurance qualité *Quality Assurance Program Coordinator*
STÉPHANE FOURNIER, agent au programme d'assurance qualité *Quality Assurance Program Officer* **ÉVELYNE SANFAÇON**, technicienne à la gestion du lait *Milk Management Technician*

En 2017, 2 353 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration. Pour la même période, 636 validations partielles LCQ ont été effectuées chez des producteurs certifiés depuis deux ans et 95 validations ont eu lieu chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration.

Conformément à une résolution adoptée par l'assemblée générale annuelle en avril 2016, le fonds affecté au programme proAction a continué d'assumer le montant de 200 \$ par validation à la ferme ainsi que les frais pour l'évaluation des animaux réalisée par Holstein Canada.

Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement proAction aux producteurs désirant obtenir du soutien dans la préparation pour leur première certification. Les Producteurs de lait assument les frais des deux premières heures de ce service.

Au 31 décembre 2017, 19 agents de validation étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale a la responsabilité d'organiser et de fournir des services pour la certification au programme proAction. Les Producteurs de lait assument aussi le suivi des agents de validation permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Deux séances de formation continue ont été offertes en 2017 en plus d'une formation des PLC sur les nouvelles exigences de proAction.

Conformément au Manuel et procédures d'accréditation du programme proAction, trois agents de validation ont été supervisés par le personnel des PLC lors de validations à la ferme.

PROACTION

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT APPLIES AND COORDINATES THE PROACTION PROGRAM IN QUEBEC. IT FOLLOWS UP ON VALIDATIONS AND ENSURES THAT PRODUCERS ARE REGISTERED. IT INFORMS PRODUCERS OF THE PROGRAM REQUIREMENTS, THROUGH TRAINING SESSIONS, BY UPDATING THE PROACTION.QUEBEC WEB SITE AND BY DRAFTING ARTICLES FOR *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS* MAGAZINE.

2017 was marked by the implementation of two new proAction program modules on September 1, i.e. animal care and traceability, which join the quality and food safety, formerly Canadian Quality Milk (CQM), modules already in effect. All modules are assessed at the same time during an on-farm validation visit.

In February and March, a pilot project on the two new proAction program modules was carried out with 48 producers spread over the entire province and involving all validators. The goal of the pilot project was to assess the impact of adding the two new modules on producers, on-farm validations and follow-up of corrective action requests.

The Department also continued to provide producers with days of training on the requirements related to these new modules. In total, 1,684 farms sent representatives to participate in one of the 53 days of training. Information sessions were also offered to various dairy production stakeholders. Finally, a webinar on the program was held in June and posted on line.

Les Producteurs de lait continued to cooperate with Holstein Canada on the animal body condition, injury (hock, knees and neck) and lameness assessment. This assessment is a requirement of the animal care module and must be carried out prior to the on-farm validation. Starting in July, producers who received an assessment on their farms also obtained a report that allowed them to compare their results to the national average.

During the year 2017, validators visited 1,488 dairy operations to perform a complete validation as part of the proAction registration or the CQM registration renewal process. As at December 31, 2017, 550 farms had received a validation including the new proAction modules. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,228 as at December 31, 2017. At the end of year, 99% of the producers representing 99% of the volume of milk produced had their proAction registration either for the food safety or all three modules.

The By-law respecting the Canadian Quality Milk program for milk producers, which came into force on January 1, 2009, was replaced by the By-law respecting the proAction® program for milk producers on September 1, 2017.

The milk marketing agreements set out a penalty of \$8.00 per hectolitre for unregistered producers in connection with the food safety module. In December 2017, 54 producers were penalized, compared to 64 in the previous year.

Since September 1, 2017, the partial validations planned in the proAction registration cycle have been replaced by complete validations. The validation cycle now takes place over two years: a complete validation followed by a self-declaration form.

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive an on-farm validation.

In 2017, 2,353 producers filled out and submitted a self-declaration form. During the same period, 636 partial CQM on-farm validations were carried out with producers who had been registered for two years and 95 validations were completed with producers who had been randomly selected after submitting their self-declaration.

In accordance with a resolution adopted by the Annual General Meeting in April 2016, the fund allocated to the proAction program continued to cover a \$200 amount per on-farm validation as well as the cost of the animal assessment performed by Holstein Canada.

Valacta continued to offer the proAction coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for their initial registration. Les Producteurs de lait covers the cost of the first two hours of this service.

As at December 31, 2017, 19 validators were accredited in Quebec. Each provincial organization is responsible for organizing and providing services for the proAction certification program. Les Producteurs de lait also follows up with validators to help them obtain and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada (DFC). Two continuing education sessions were offered in 2017 in addition to a DFC training seminar on the new proAction requirements.

In accordance with the Registration System Manual and Procedures of the proAction program, three validators were supervised by DFC staff members during on-farm validations.